

Action 2-05

Renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules propres

- (Renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules propres)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

Le développement de véhicules électriques et hybrides est en plein essor. Afin d'être exemplaire et motrice, la municipalité se doit de montrer l'exemple en utilisant elle-même le moyen de transport le plus propre et le plus adapté : vélos, motos, voitures ou utilitaires électriques ou hybrides.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux» et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier le parc existant des véhicules et leurs usages
2. Lors de chaque renouvellement, effectuer une étude visant à remplacer ce véhicule par un véhicule moins polluant

Porteur de l'action	Mairie		
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, article Nice Matin		
Partenaires techniques	Services techniques et administratifs d'OPIO		
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Région, ADEME		
Indicateurs	Nombre de véhicules électriques, hybrides ou thermiques, et dans ce cas en indiquant leur position dans l'étiquette de l'ADEME		
Budget	€ € €		
Échéancier	X X		
Avancement	<div style="width: 25%; height: 10px; background-color: #ccc;"></div>		
Projet 2-05	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	jj/mm/aaaa	...	-

Un vehicule a ete achete. Des batteries ont ete achetees. Son utilisation a ete une mauvaise experience (autonomie tres limitee) Le vehicule a ete vendu.

Sur les autres vehicules, les besoins d'usage en urgence sont un frein.

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - Commune d'Opio

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe2:action-2-05&rev=1383252041>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

